

epuis des mois, **F.O.-DGFiP** interpelle la Direction Générale sur la possibilité d'accorder à tous les agents de la DGFiP le bénéfice du **pont naturel du 10 mai prochain.**

- Alors que lors la **tempête GMBI** de l'été 2023, les agents ont tenu la maison ;
- Alors même que **nombre de services publics seront fermés ce jour-là** dont l'Éducation Nationale obligeant les agents chargés de famille à rechercher des solutions de garde;
- Alors que **38 départements ont malgré tout accordé** le pont naturel à leurs agents ;
- Alors que **certaines années ont pu compter jusqu'à cinq possibilités de ponts naturels** contre deux seulement cette année;
- Alors que le **calendrier de la campagne aurait pu être aménagé** pour un bénéfice supérieur en matière de service au public ;
- Alors que la Nouvelle Directrice Générale aurait pu trouver là l'occasion d'une mesure de reconnaissance qui n'obère en rien les finances publiques;

C'est une nouvelle occasion manquée au nom de la continuité de service dont on n'eut que faire en 2023 et dont on peine à se préoccuper lorsqu'il s'agit de fermer des structures ou de réduire les plages d'accueil du public.

La DGFiP abordera donc une **nouvelle campagne déclarative dans des conditions difficiles** et les agents seront eux une fois encore malgré tout au rendez-vous, sur le pont, sans cette bouffée d'air pourtant méritée.

Les chiffres de fréquentation confirmeront vraisemblablement l'inanité de cette décision.

Les agents seront donc une fois de plus placés le 10 mai dans des situations différentes : les uns bénéficiant du pont naturel et les autres non.

Cet entêtement est incompréhensible et vient après nombre d'autres lorsqu'il s'agit de reconnaitre concrètement, au-delà des discours, l'engagement des personnels de la DGFiP.

Le plat est indigeste, la déco perfectible quant à l'ambiance... rien qui ne mérite une bonne note!

Puisque la direction s'obstine à fabriquer 100% de décrocheurs pour 1% de décrochés, F.O.-DGFiP a déposé ce jour un préavis de grève et invite les agents à s'en emparer pour défendre notre conception du service public, dénoncer la poursuite des suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail et revendiquer les moyens indispensables à l'exercice quotidien de nos missions ainsi que la reconnaissance concrète de leur engagement.

L'attachement au service public se mesure d'abord au soin qu'on porte à ceux qui ont choisi de le servir au quotidien.